



Association créée le 10 juin 1980 (J.O. du 10/07/1980) Loi 1901
Marque Déposée le 24 juin 1996 (J.O. du 02/08/1996)

DUCATI
CLUB DE FRANCE

Association créée le 10 juin 1980 (J.O. du 10.07.80) Loi 1901
Rémi GOMES - 6 rue du Pontigou - 29170 SAINT-EVARZEC
Tél. **06 45 70 59 88 / 02 98 56 25 77**
jd-fontenay@desmo-net.com

L'équipe sera très heureuse de t'accueillir
Le Samedi 19 mai 2018 sur le circuit de Fontenay
pour une journée de roulage : 4 catégories = 5 sessions

Tu trouveras ci-dessous ton dossier d'inscription !

Merci de le lire attentivement car il y a des nouveautés, de le remplir correctement, lisiblement et de fournir toutes les photocopies demandées afin de nous faciliter la tâche !

Attention : Dossier à renvoyer seulement après le 3 avril et pas avant

N'oublie pas de remplir la fiche de vérification technique qui se trouve au dos de ta confirmation d'inscription.

Tout dossier incomplet ou illisible sera mis de côté et étudié ultérieurement avec les conséquences de se retrouver en liste d'attente !

Tout remboursement dû à un désistement sera laissé à la seule appréciation de l'organisateur.

Les adhérents du club restent prioritaires ainsi que les Ducatistes, mais si des places sont disponibles l'organisateur n'est pas sectaire et accepte d'autres motos, n'hésite pas à lui poser la question. En cas d'inscription d'un non-adhérent, un supplément de 15 € sera demandé.

Toute l'équipe se fera un plaisir de t'accueillir dès le vendredi à partir de 17h30, pour passer une journée dans la joie et la bonne humeur.

Attention: aucun démarrage de moteur après 20h le vendredi et avant 8h00 le samedi matin et merci de laisser pendant la journée et à la fin ton emplacement propre ainsi que les installations mises à ta disposition.

Je te rappelle les 4 principes fondamentaux qui régissent les roulages du DCF :

Le plaisir - La convivialité - Le respect des autres - La sécurité

ATTENTION :

UN CONTROLE SONOMETRE SERA EFFECTUÉ

PAR LE CIRCUIT : 95 DB MAXI

N'OUBLIEZ PAS VOS DB KILLERS

En cas de dépassement le responsable du circuit peut vous refuser l'accès à la piste, le Ducati Club de France ne pourra en aucun cas vous rembourser la journée si cela se produit.





Association créée le 10 juin 1980 (J.O. du 10/07/1980) Loi 1901
Marque Déposée le 24 juin 1996 (J.O. du 02/08/1996)

DUCATI
CLUB DE FRANCE

Association créée le 10 juin 1980 (J.O. du 10.07.80) Loi 1901

Rémi GOMES - 6 rue du Pontigou - 29170 SAINT-EVARZEC

Tél. 06 45 70 59 88 / 02 98 56 25 77

jd-fontenay@desmo-net.com

Journée *Ducati Club de France*® de FONTENAY

Sur la Piste de Fontenay Pôle 85, le **19 MAI 2018**

A. Qu'est-ce qu'une Journée *Ducati Club de France*®?

Une **Journée *Ducati Club de France*®** est un point de rencontre de l'Association, un rassemblement de copains où la bonne humeur est de rigueur. C'est aussi un moyen de s'amuser sur circuit dans un cadre de loisir sécurisé : contrôles techniques, commissaires de piste, équipe médicale, couverture assurance, ...

Il s'agit d'une journée d'*Initiation à la Piste*, pour le sport, affûter ses réflexes (bien utiles pour la route), et se faire plaisir. Ce n'est en aucun cas une course, tu n'y trouveras ni classement, ni chronométrage, ni remise de prix.

Cette *Journée* est proposée aux adhérents de l'Association *Ducati Club de France*® à jour de cotisation, avec priorité aux pilotes de motos *Ducati*.

La lecture du règlement ci-dessous est **OBLIGATOIRE** pour chacun des pilotes, elle constitue pour l'équipe d'organisation, la garantie du respect de l'esprit de ces journées.

B. Consignes de l'Organisateur

1. **Les Fiches d'Inscription doivent être renvoyées à l'organisateur seulement à partir du 3 avril 2018**

2. **La clôture des inscriptions se fait le 11/05/2018. Aucune inscription ne sera prise sur place.**

3. **La priorité des engagements se fera dans la limite des places (32 pilotes / 4 catégories), par ordre chronologique d'expédition des Fiches d'Inscription et de dépouillement du courrier.**

4. L'envoi d'une **confirmation** d'inscription (avec catégorie) ou de mise en liste d'attente sera fait au plus tôt **accompagné de la fiche de vérification à remplir pour le contrôle technique.**

5. Pour tout désistement de dernière minute non justifié, le montant de l'inscription reste acquis pour l'organisateur.

6. Assurances :

- ce Bulletin **intègre** une formule d'assurance "**Responsabilité**"; le *Ducati Club de France*® t'encourage toutefois à couvrir ta moto en assurance *Responsabilité* à l'année, et à nous fournir ton Attestation reconnaissant le *Risque Piste*.

- le *Ducati Club de France*® attire ton attention sur l'importance de souscrire une couverture "**Individuelle Accident**".

Une formule "journée" t'est proposée dans ce bulletin.

- plus de détails ci-dessous ou sur desmo-net.com .

- attention, si un pilote roule avec de l'alcool dans le sang ou s'il est sous l'emprise de stupéfiants, la couverture assurance ne jouera en aucun cas !

7. Contrôle Technique : un *Guide de Préparation* reprend en *Annexe* les principales recommandations permettant de sécuriser la moto, pour soi et pour les autres. Tu noteras que **la plupart des règles ont été assouplies**. Les contrôleurs se réservent néanmoins le droit de te refuser l'accès en piste s'ils considèrent que ta moto ou ton équipement pilote ne sont pas adaptés à la manifestation.

8. Sur place, l'**accueil** sera assuré sur le parc-pilotes du circuit, à partir du vendredi 18/05/2018 à 17h30.

9. Il est interdit de planter des sardines dans le parc-pilotes. Des pénalités peuvent être facturées.

10. Il n'y a pas de commissaires à prévoir à Fontenay, la signalisation se fait avec des feux.





C. Catégories et options de roulage

Elles visent à garantir des groupes homogènes et cohérents, avec des machines et pilotes de niveau équivalent.

En fonction du "remplissage" du plateau, les organisateurs se réservent le droit de "basculer" ton inscription vers une catégorie jugée compatible.

Si l'organisation constate en piste que tu es dangereux dans ta catégorie (infériorité ou supériorité de niveau de pilotage), elle pourra te changer de catégorie en fonction des places disponibles, ou t'exclure des séances (sans remboursement possible de ton inscription).

Les catégories (pour info, 32 motos maxi par session) :

RICOTTA (<i>Strada</i>)	Découverte ou roulage tranquille ; catégorie "protégée" (présence d'accompagnateurs), réservée aux pilotes débutants cherchant à s'initier au roulage sur piste.			
GORGONZOLA (<i>Vivace</i>)	Pilotes ayant déjà pratiqué le circuit, roulant ponctuellement sur piste, ou roulage tranquille			
PARMIGIANO (<i>Maestro</i>)	Pilotes pratiquant ponctuellement la compétition (courses du Club, Endurances DCF..)			
MASCARPONE (<i>Super mastro</i>)	Pilotes pratiquant régulièrement la compétition (endurances DCF, Coupes, Championnats ...)			
Chronos indicatifs Circuit de Fontenay	Ricotta plus de 1'25	Gorgonzola de 1'20 à 1'25	Parmigiano de 1'15 à 1'20	Mascarpone moins de 1'15

D. Assurance Responsabilité ("RC"), obligatoire

1. La couverture Responsabilité (ou RC) couvre les dommages causés aux tiers. Compte tenu de l'évolution des exigences en matière d'assurance, et afin de garantir aux participants de saines conditions de roulage, **chaque participant est couvert en assurance Responsabilité par la Couverture Responsabilité Organisation souscrite par le Ducati Club de France®.**

2. Dans le cas où ta moto est déjà assurée, tu pourras nous fournir copie de ton Attestation certifiant la couverture de dommages causés aux tiers lors de la conduite sur Piste hors compétition et chronométrage ; elle sera de type :

- RC-Circulation + couverture Risque-Piste pour une moto immatriculée et conforme au modèle homologué,
- RC-Piste (souscrite auprès d'un intermédiaire en Assurance spécialiste en Sports Mécaniques), pour une moto aux performances améliorées ou préparée pour un usage Piste.

3. Si tu es titulaire d'une **Licence FFM Pilote**, la couverture en Responsabilité incluse dans le contrat d'Assurance négocié par la Fédération n'est pas valide pour un roulage "non-fédéral" tel que ces *Journées DCF*. Ta Responsabilité basculera alors sur le contrat que tu auras éventuellement souscrit pour ta moto, ou par défaut sur celui souscrit par le *Ducati Club de France®*.

4. Si un pilote roule sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants, la couverture assurance ne jouera en aucun cas.

E. Assurance Individuelle Accident ("Corporelle"), facultative

1. En cas d'accident, la prise en charge de tes **frais médicaux** sera assurée par ton "Régime Obligatoire" (Sécurité Sociale, RSI, MSA) et ta *Complémentaire Santé*. Renseigne-toi sur les conditions concrètes et la validité de ta couverture pour ces activités "Sports à Risque" (hors Compétition).

2. La souscription complémentaire d'une formule "Individuelle Accident" privée compatible avec ces activités, n'est pas obligatoire mais reste vivement conseillée. Elle doit être souscrite auprès d'un intermédiaire en Assurance.

3. Si tu es titulaire d'une **Licence FFM Pilote**, la garantie "Individuelle Accident" négociée par la Fédération reste acquise et te couvrira en complément.

4. En option de ton inscription, des formules d'assurance "Individuelle Accident" te sont également proposées, intégrant une *Garantie Invalidité* (indemnité versée dès lors que l'invalidité est supérieure à 10%) et une *Garantie Décès*, ou selon la formule avec *Indemnités Journalières* (en cas d'Arrêt de Travail suite à un accident survenu sur Circuit, ces indemnités te permettent de compenser une perte de salaire à compter du 31^{ème} jour d'Arrêt de Travail jusqu'à 365 jours d'Arrêt maximum).

a. Option *Formule A* (8€/jour) :

Capital *Décès* = 35.000€ - Capital *Invalidité Permanente Totale* = 90.000€

Capital *Invalidité Permanente Partielle* au-delà 10% = (90.000€ x *taux invalidité*)

Aucune *Indemnité Journalière*,

b. Option *Formule B* (28€/jour) :

Capital *Décès* = 35.000€ - Capital *Invalidité Permanente Totale* = 90.000€

Capital *Invalidité Permanente Partielle* au-delà 10% = (90.000€ x *taux invalidité*)

Incapacité Temporaire Totale : *Indemnités Journalières* 25€/jour, franchise 30 jours, max. 365 jours.

5. Si un pilote roule sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants, la couverture assurance ne jouera en aucun cas.

F. Assurance Responsabilité Civile Organisateur ("RCO")

Conformément à la législation, le *Ducati Club de France®* souscrit pour chacune de ses *Journées*, une couverture *Responsabilité Organisation* chargée de sécuriser la manifestation, ses bénévoles, ... et depuis 2015 ses participants.



G. Vérification Technique des Machines et Conformité des Équipements des Pilotes

Afin de garantir les meilleures conditions de roulage possibles lors de cette Journée, le *Ducati Club de France*® impose un **Contrôle Technique** (CT) visant à vérifier l'état des machines et la conformité des équipements du pratiquant.

Les exigences ont été assouplies, toutefois **les participants devront respecter au mieux les suggestions et obligations** en s'appuyant sur les documents suivants :

- a. **Annexe 1** : Guide de préparation au Contrôle Technique,

Les *contrôleurs techniques* se réservent le droit de refuser toutes machines jugées dangereuses et/ou qui ne seraient pas dans un état de propreté et d'entretien conforme aux "normes de sécurité" qui animent le club.

Ces contrôleurs ont également pour mission de prodiguer les conseils et idées pour sécuriser les motos.

H. Déroulement de base de la Journée

Accueil des participants, contrôle administratif (carte d'adhérent, confirmation d'engagement, attestation d'assurance), apposition d'un bracelet-pilote, puis contrôle technique pour toutes les motos, apposition d'un sticker catégorie.

Programme de la journée : (objectif environ 1 heure 45 minutes de roulage sur la journée) :

Matinée :

- **Contrôle sonomètre obligatoire (95 DB) de 8h00 à 8h30**
- **ATTENTION / Le contrôle commencera à 8h00 pour les 2 premières séries Mascarpone et Pamiqiano, puis briefing à 8h30 pour tout le monde et suite du contrôle sonomètre pour les deux séries suivantes Gorgonzola et Ricotta**
- **Mise en place de l'équipe sécurité et du médical**
- **Briefing obligatoire à 8h30.**
- **9h00 Ouverture de la piste.**

Après-midi :

- **Mise en place de l'équipe sécurité et du médical**
- **13h30 Ouverture de la piste.**

LE TEMPS DE ROULAGE N'EST EN AUCUN CAS CONTESTABLE.

I. Résumé des documents à préparer

Documents à retourner à l'organisateur :

1. Fiche d'Inscription
2. Copie d'Attestation d'assurance *Responsabilité* de la moto (si applicable)
3. Copie d'Attestation d'assurance *Individuelle Accident* pilote (si applicable)
4. Copie de *Licence FFM* (si applicable)

Documents à présenter sur place à l'organisateur :

1. Confirmation d'Inscription + Fiche de Vérification Technique (à présenter au Contrôleur Technique)
2. Carte d'Adhérent DCF à jour de cotisation
3. *Permis de Conduire* (si applicable)
4. *Licence FFM* (si applicable)

Cadre réservé à l'organisation :

N° Dossier :

Date :

Fontenay, 19 mai 2018

Journée Ducati Club de France®

BULLETIN D'INSCRIPTION



CATÉGORIES (un bulletin par pilote, par machine, et par catégorie) :

Niveau estimé dans cette catégorie, merci de bien renseigner ton niveau :

- MASCARPONE** (Super Maestro) **PARMIGIANO** (Maestro) **GORGONZOLA** (Vivace) **RICOTTA** (Strada) (voir en page 3 du dossier le détail des catégories)

Ton expérience de la piste : de 1 à 5 roulages de 5 à 10 roulages plus de 10 roulages Endurances DCF :

Ton chrono de base : Quel(s) circuit(s) ? :

PILOTE Nom et prénom : Date de Naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

tél / mob : e-mail :

N° et date d'adhésion au DCF : / / Section DCF :

"Individuelle Accident" personnelle : Compagnie :

Licence FFM 2018 (part "Individuelle Accident") : Type : # Licencié :

Personne(s) à contacter en cas d'accident :

Pour les pilotes mineurs, autorisation parentale indispensable :

Je soussigné(e) autorise mon enfant

à participer à la Journées Ducati Club de France de Fontenay, le 19 mai 2018.

Date : / / Signature

MOTO (marque, cylindrée, type, année) :

N° de Piste souhaité : Moto Partagée avec (Nom, Prénom, Catégorie) :

Couverture "Responsabilité" - Attestation jointe à ce bulletin ("RC Circulation + Risque Piste" ou "RC Piste" de la moto)

INSCRIPTION (hors "Individuelle Accident")

	journée à cocher	
> pilote Séries	80 €	<input type="checkbox"/>
> pilote Ado	35 €	<input type="checkbox"/>
> pilote non adhérent DCF	15 €	<input type="checkbox"/>
> pilote Bis (séries partagées avec / catégorie :	0 €	<input type="checkbox"/>

INDIVIDUELLE ACCIDENT" (Facultative, attachée au Participant (pilote ou passager))

> Formule A : option d'Assurance "Corporelle" de base	8 €	<input type="checkbox"/>
> Formule B : option d'Assurance "Corporelle", avec Indemnités Journalières	28 €	<input type="checkbox"/>

Règlement n° :

Total :

- Je m'inscris aux Journées Ducati Club de France® sous ma propre responsabilité.
- Je précise être bien conscient qu'il s'agit d'un roulage Loisir et en aucun cas d'une compétition.
- **Je suis conscient que si je roule avec de l'alcool dans le sang ou sous l'emprise de stupéfiants, mon assurance ne jouera pas.**
Un contrôle d'alcoolémie pourra être pratiqué par le Responsable du Site ou un Responsable du Club.
En cas d'ébriété avérée, l'accès en piste me sera interdit.
- Si ma moto est assurée à l'année, je joins une Attestation "Responsabilité Civile Moto" (RC-Circulation + Risque-Piste ou RC-Circuit) qui me couvre pour les dommages causés à un tiers lors d'un roulage Loisir sur Piste (hors Compétition), précisant si nécessaire qu'elle est valable en cas de prêt de ma moto.
- **J'ai pris connaissance des formules d'Assurance "Individuelle Accident" (Invalidité et Décès) qui me sont proposées ci-dessus. Dans le cas où j'y souscris, le montant de mon règlement est majoré de la valeur de l'option sélectionnée.**
- J'atteste avoir lu en totalité le présent règlement, et m'engage à en respecter chacune des clauses.
- **Je m'engage à être présent au briefing.**
- Je m'engage à avoir un comportement correct et à me soumettre aux consignes des commissaires de piste et de l'organisation.
- Je renonce à tout droit de recours contre l'organisateur (et ses représentants ou préposés), qui se contente(nt) de donner un point de rencontre amical avec une sécurité contrôlée.

Fait à, le / / 2018

Écrire "lu et approuvé" et signer.

Règlement par chèque libellé à l'ordre du **Ducati Club de France®**
ou virement IBAN FR7614706000087393094888530 - BIC AGRIFRPP847

Bulletin à remplir et à retourner **SEULEMENT À PARTIR DU 3 avril 2018**, accompagné du paiement et d'une enveloppe timbrée à :
Rémi Gomès - 6 rue du Pontigou - 29170 SAINT-EVARZEC - Tél : 06 45 70 59 88 - E-mail : jd-fontenay@desmo-net.com



GUIDE de Préparation au **CONTRÔLE TECHNIQUE**

... règles à approcher autant que possible !

1. La machine doit être présentée propre, bas de carénage démonté.
2. Un numéro de piste lisible apparaîtra à l'avant de la moto (sur le carénage ou devant les tés de fourche) et si possible de chaque côté (sur la selle ou flancs de carénage) ; son choix sera validé lors de la confirmation d'inscription.
3. La présence d'un bac à huile ou fond de carénage étanche est non obligatoire mais fortement conseillée.
4. **Sécurisation non obligatoire mais très vivement conseillée:**
 - a. Les bouchons de vidange, de remplissage et de niveau d'huile, le manostat de pression, les trappes de visite en contact avec l'huile (moteur, boîte ou pont), le contacteur de point mort ainsi que le bouchon de verrouillage de la boîte et le filtre à huile (moteur Ducati), les raccords de départ et de retour d'huile (des culasses et du radiateur) seront freinés.
 - b. La technique de freinage est la suivante : soit perçage d'un trou de diamètre 1,5 à 2mm, soit mise en forme d'un collier Serflex sur l'élément à freiner (quand cela est possible) et ensuite dans les 2 cas passer un fil métallique dans le trou ou le collier, confectionner une boucle à brins d'égaux longueurs, torsader ensemble les 2 brins obtenus puis chercher un endroit sur la moto suffisamment proche et solide pour fixer ce fil de sécurité, tiré tendu dans le sens opposé au dévissage.
 - c. **Le freinage des raccords et durites de frein et d'embrayage n'est pas obligatoire.**
5. Pour les moteurs à refroidissement liquide, le liquide de refroidissement devra être remplacé par de l'eau déminéralisée.
6. Adapter un récupérateur de vapeurs d'huile sur le reniflard, d'un volume minimum de 1 litre, avec ouvertures de remplissage et d'évent orientées vers le haut. Ce dispositif n'est pas obligatoire si le système de reniflard d'origine est conservé.
7. Les extrémités de guidon doivent être bouchées, soit par le caoutchouc des poignées, soit par des embouts Téflon ou Nylon. Les leviers (frein, embrayage) doivent se terminer par une boule de diamètre mini 16mm, qui peut être aplatie à 14mm minimum.
8. La poignée d'accélérateur doit revenir le plus rapidement possible au lâché.
9. Un coupe-contact (ou interrupteur) installé sur le guidon à droite ou à gauche, visible (rouge), facilement accessible, fonctionnel et pouvant être actionné sans lâcher le guidon, doit permettre l'arrêt immédiat du moteur.
10. Le liquide frein doit être récent, il sera trois fois plus sollicité que pour une utilisation routière.
11. Le carénage ne doit pas entraver le déplacement du guidon et ce dernier doit laisser un espace avec le réservoir pour ne pas pincer les mains du pilote.
12. Les repose-pieds peuvent être de type "rabattant" (dans ce cas ils devront être équipés d'un dispositif de retour en position normale), soit fixes (ils devront être équipés à leur extrémité d'un embout en Téflon ou Nylon diamètre 16mm).
13. Tous les accessoires "agressifs" (tige d'amortisseur de direction, tige de frein arrière, ...) doivent être protégés par un embout en caoutchouc (tronçon de durite...).
14. La protection d'origine du pignon de sortie de boîte doit être conservée, et un garde-chaîne doit être installé de manière à empêcher que le pied du pilote ne se coince entre la course inférieure de la chaîne et la couronne. Ce garde-chaîne devra être constitué d'un matériau de type Téflon, Nylon ou matériau composite avec les bords arrondis, d'une épaisseur minimale de 5 mm, et être solidement fixé. En regardant la moto de profil, il ne doit pas y avoir de vide entre le garde-chaîne, la chaîne et la couronne.
15. Pour les motos équipées de freins à tambour, ne pas hésiter à doubler les serre-câbles.
16. Pour les motos équipées d'un kick, le mieux est de le retirer ou au minimum de le fixer (fil métallique) solidement au cadre, pour éviter qu'il ne s'ouvre en roulant ou qu'il risque de perforer un poumon en cas de chute.
17. La sortie d'échappement doit être protégée (bord arrondi, rondelle soudée) pour ne pas se transformer en emporte-pièce. Elle ne doit pas dépasser l'aplomb du pneu arrière.
18. **Attention au bruit : pas de bricolage, un Contrôle sonomètre sera effectué par le circuit (pas de remboursement des frais d'inscription) : 95 dB maxi (fonction des règles attribuées lors de l'homologation du circuit).**

Machines strictement de série (en plus d'approcher les préparatifs ci-dessus)

19. Obligation de démonter ou de neutraliser de façon solide les béquilles latérale et centrale, Scotchage du ou des phares, feu arrière et clignotants, protection au scotch du tour de la plaque d'immatriculation, Dépose des rétroviseurs.

Equipement obligatoire du pilote - Vérification au passage en pré-grille.

20. Vêtements cuir : combinaison ou haut et bas attachés ensemble.
21. Bottes et gants cuir (renforts cloutés ou Keprotect autorisés sans contact direct avec la main)
22. **Protection dorsale obligatoire.**
23. Casque intégral en bon état, à la norme d'homologation en cours : ECE 22/05...P



Horaires de la journée :

**Contrôle sonomètre de 8h00 à 8h30 pour les deux premières séries :
Mascarpone et Parmigiano**

A 8h30 Briefing pour tous les pilotes

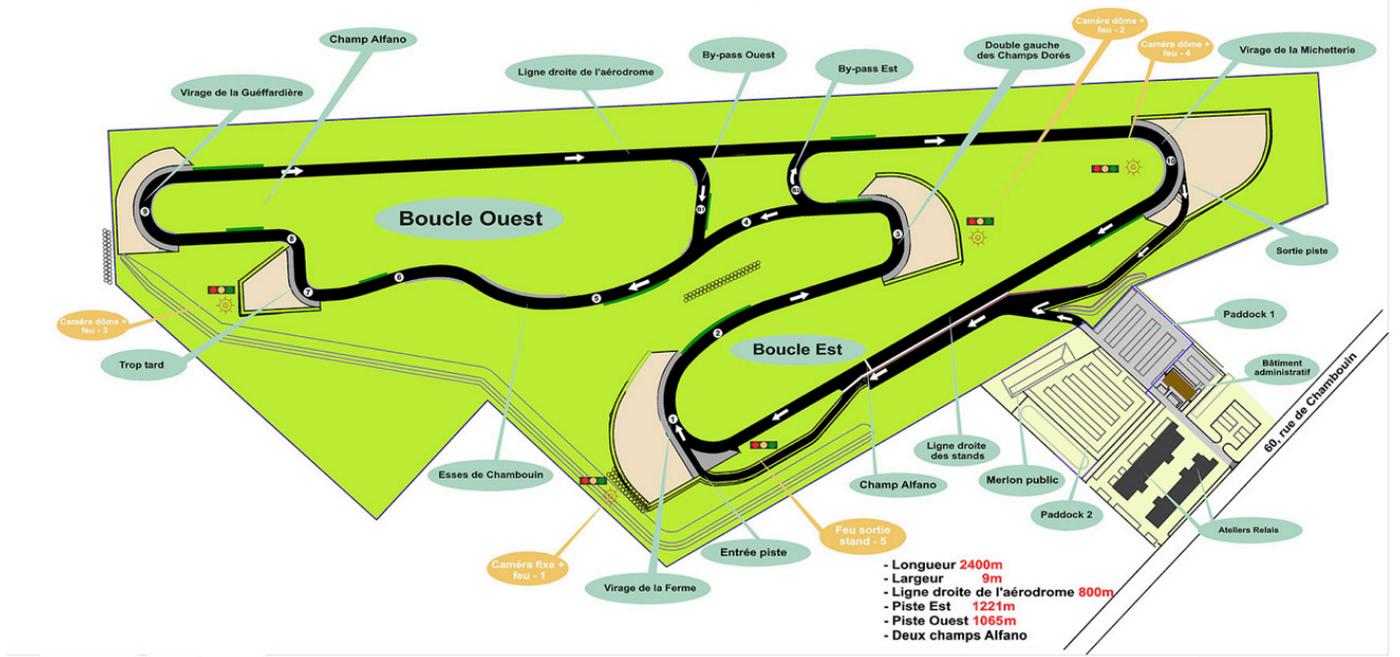
A 8h50, suite du contrôle sonomètre pour les séries : Gorgonzola et Ricotta

	DEBUT	FIN	SESSION N°
MASCARPONE (<i>Super Maestro</i>)	9H00	9H20	1
PARMIGIANO (<i>Maestro</i>)	9H20	9H40	1
GORGONZOLA (<i>Vivace</i>)	9H40	10H00	1
RICOTTA (<i>Strada</i>)	10H00	10H20	1
MASCARPONE	10H20	10H40	2
PARMIGIANO	10H40	11H00	2
GORGONZOLA	11H00	11H20	2
RICOTTA	11H20	11H40	2
MASCARPONE	11H40	12H00	3
Coupure repas			
PARMIGIANO	13H30	13H50	3
GORGONZOLA	13H50	14H10	3
RICOTTA	14H10	14H30	3
MASCARPONE	14H30	14H55	4 (25 mn)
PARMIGIANO	14H55	15H20	4 (25 mn)
GORGONZOLA	15H20	15H45	4 (25 mn)
RICOTTA	15H45	16H10	4 (25 mn)
MASCARPONE	16H10	16H30	5
PARMIGIANO	16H30	16H50	5
GORGONZOLA	16H50	17H10	5
RICOTTA	17H10	17H30	5

*** Sous réserve du respect du timing de la journée**

En cas de besoin, il peut s'avérer nécessaire d'utiliser les feux et/ou drapeaux. C'est pourquoi vous devez avoir connaissance de leur signification :

- **Bleu clignotant pour feu accès Piste** : le Pilote est responsable de son entrée sur la Piste, faire une priorité à droite et ne pas gêner les Pilotes déjà en Piste.
- **Vert** : la piste est dégagée, retour à son état d'origine, roulage normal.
- **Jaune clignotant (feux + drapeaux)** : danger, vous devez ralentir immédiatement, vous écarter de l'incident, ne pas doubler et ce jusqu'au feu ou drapeau vert suivant l'incident.
- **Noir (drapeau)** : concerne un véhicule en particulier. Votre véhicule présente une anomalie (fuite, bruit anormal, pièce en train de se détacher, etc.) ou votre comportement est jugé dangereux. Cela nécessite l'arrêt immédiat dans la voie des stands près du commissaire présent.
- **Rouge (feux + drapeaux)** : fin de session ou accident, arrêt immédiat de la séance, vous devez rentrer aux stands au ralenti sans dépassements. Vous devez être prêt à vous arrêter si besoin.
- **Damiers (drapeau)** : fin de la session.



Pour venir à Fontenay :

La Piste Fontenay Pôle 85 est située entre Nantes et Bordeaux, à 1 h de l'océan Atlantique.

Situé sur l'axe de l'A83 (sortie n°8), le Pôle Innovation Automobile est à :

- 45mn de Niort et de La Roche-sur-Yon
- 1h de La Rochelle et de l'île de Ré
- 1h15mn de Nantes et de Poitiers
- 1h45 d'Angers
- 2h30 de Bordeaux
- 4h de Paris

En plus de l'axe A83, la piste est desservie par le TGV (gare de Niort) et l'aérodrome de Fontenay-le-Comte qui jouxte la piste.

Coordonnées GPS : Latitude Nord : 46° 26' 17.01" / Longitude Ouest : 0° 47' 20.81"



Piste Fontenay Pôle 85 – 60 rue de Chambouin – 85200 Fontenay-le-Comte
 Tél : 02.51.69.00.78 / Fax : 02.51.69.70.32

Le lien : <https://www.piste-fontenaypole85.fr>

